

# La formation, ça change tout !

Les formations organisées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne tiennent compte des contraintes des entreprises artisanales tout en leur apportant de multiples compétences. La place des conjoints-collaborateurs est prédominante dans l'entreprise. Ces formations leur permettent d'acquérir connaissances techniques et méthodes en termes d'organisation et de gestion. Laissons la parole à deux stagiaires convaincues.

## « J'ai vraiment donné un coup d'accélérateur à l'entreprise ! »

**Monique Poitou, conjoint-collaborateur de Guylain Poitou**  
Restauration de meubles et objets du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle à Oncy-sur-Ecole

« Un artisan d'art ne peut pas être à la fois à la gestion et dans l'atelier ! Aussi il y a un an, j'ai décidé de prendre les choses en main : je suis devenue conjoint-collaborateur de mon mari. Comme je ne connaissais rien à la comptabilité, que je n'utilisais pas l'informatique... depuis un an je suis toutes les formations que propose la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne : comptabilité, Word, Excel, site Internet... Ces formations sont indispensables. Le stage préalable à la création d'entreprise n'est qu'une première étape, il faut



continuer à se former ensuite. Avec ces formations, j'ai vraiment donné un coup d'accélérateur à l'entreprise. Ainsi, grâce au

site Internet que j'ai créé à la suite de la formation, nous avons eu de nouveaux contacts ! Les formateurs sont très disponibles et

répondent aux problèmes que nous rencontrons au quotidien. Ainsi, avec eux, j'ai appris à remplir ma déclaration de TVA ! Ces formations donnent beaucoup d'assurance : maintenant je peux discuter avec mon comptable, je sais de quoi il me parle.

Les formations sont aussi l'occasion de sortir de l'isolement. Nous avons tous les mêmes problèmes dans cette période de morosité économique, aussi échanger redonne le moral. J'ai conseillé à une amie potière-céramiste de s'inscrire. Elle l'a fait et elle aussi est enchantée ! »

## « Toutes ces formations sont indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise ! »

**France Poitier, conjoint collaborateur de l'Entreprise Poitier Père & Fils à Prunay-sur-Essonne**

« La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne est notre partenaire depuis la création de l'entreprise, il y a neuf ans. Elle nous a toujours soutenus et je remercie plus spécialement Dominique Bordrez, responsable de la Formation. C'est elle qui m'a incitée à me former. Je me suis donc inscrite à tous les stages : fiscalité, étudier sa concurrence et préparer son offensive commerciale, secrétariat Bureau-tique... et j'en suis vraiment satisfaite car toutes ces formations sont indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise. Mon mari aussi est content !

La formation Communication et Relations Humaines m'a donné de l'assurance et aujourd'hui je suis à l'aise dans les négociations avec

la banque, les clients ou les fournisseurs. La formation Bureau-tique m'a permis de gagner du temps et la formation Stratégie et Techniques commerciales m'a conduite à rédiger un mémoire sur notre entreprise. J'ai pu réfléchir à l'avenir et à des perspectives de développement liées aux énergies renouvelables. Enfin, grâce aux formations multimédias, j'ai créé le site internet de notre entreprise et j'en suis également le Web-master.

Et je ne vais pas m'arrêter là. Je prépare actuellement le Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale (B.C.C.E.A)\*. Mais une chose est sûre : après mon diplôme, je resterai en contact avec la Chambre de Métiers ! »



\* Diplôme de Niveau IV identifié au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous l'appellation Gestionnaire d'Entreprise Artisanale.

### Contact : Service Formation

Dominique Bordrez,  
Chef de Service • Tél : 01 69 47 55 95  
Courriel : cma.bordrez@artisanat91.fr